



L'OBSERVATOIRE ENVIRONNEMENTAL DU DOMAINE SKIABLE DE FLAINE





Nos Partenaires





Mr Pascal Tournier

Directeur Général du Domaine Skiable de Flaine et du Domaine Skiable du Giffre.

« Lors de mon arrivée à Domaine Skiable de Flaine SA, Frédéric MARION m'a présenté l'Observatoire Environnemental. D'abord interloqué, j'ai ensuite été séduit par la qualité du travail effectué et l'enthousiasme avec lequel Frédéric et ses partenaires se sont impliqués dans ce dossier. Force est de constater que le résultat est au rendez-vous. Il se traduit par d'excellents échanges entre DSF et ses partenaires, tous concernés par les paysages, la faune et la flore, et une réelle envie de respecter et de protéger notre patrimoine environnemental. Je ne peux donc que soutenir cette méthode de travail et encourager Frédéric à la faire perdurer. »



Frédéric MARION, Directeur Général Adjoint du Domaine Skiable de Flaine (DSF).

Il est à l'initiative de cette démarche, pour lui, le dispositif s'articule autour :

- d'un contrat cadre avec un maître d'oeuvre : Karum
- de conventions avec des organisations partenaires référentes : ONF, ONCFS, ASTERS, GRIFEM , FDC 74
- de plans d'actions spécifiques
- d'une implication forte de Domaine Skiable de Flaine
- de présentations annuelles aux partenaires et aux concédants



Il est entré dans sa phase concrète en 2007

Nos Valeurs

- Un domaine skiable a un impact sur le milieu naturel à la fois lors de ses phases d'exploitation et lors de ses programmes de développement; il se doit de les minimiser et de mettre en oeuvre tous les moyens dont il dispose en regard de la richesse et de la fragilité du milieu montagnard.
- Les jugements de valeurs ou opinions doivent laisser place le plus possible à une objectivation des impacts.
- Les actions engagées doivent être concrètes, sincères et transparentes vis-à-vis des partenaires de l'Observatoire Environnemental. Le droit à l'erreur permet de progresser, l'inaction garantit de régresser.
- Les actions ne peuvent s'apprécier que sur des durées longues.
- Les échanges et confrontations d'idées et de position sont inévitables, consommatrices de temps et de complications mais au final souvent riches d'enseignement.
- L'humilité reste de mise, les phénomènes naturels étant d'une ampleur bien supérieure à la taille du domaine skiable et de ses équipes.
- L'adaptation au terrain est essentielle, les niches écologiques impliquent des solutions très diverses.
- L'appropriation par les personnes de DSF est capitale pour que la démarche soit efficace. Il faut en avoir envie, c'est une démarche faisant aussi appel à des valeurs personnelles et non un process managérial de plus.

1 Observatoire du Paysage

● Suivi des grands paysages :

les secteurs sensibles du paysage ont été repérés, illustrés et commentés par une série de 25 points de vue relevés au GPS, l'été 2007. Un suivi est élaboré à partir de ces points de vue. Des fiches sont établies avec des indicateurs de suivi.

● Suivi des travaux :

chaque opération de travaux donne lieu à une série de repérages initiaux, puis à un suivi annuel pour vérifier l'efficacité des mesures de remise en état.

A début 2012, 26 sites sont suivis.

Une attention particulière est apportée à des opérations pilotes comme par exemple :

- le compostage des rémanents
- la plantation de pins cembro
- l'optimisation des talus (risbernes, masques drainants,...)

Exemple de suivi : Bas de piste de la piste FAUST - Travaux pour la mise en place du réseau neige de culture



30 juillet 2010 - Travaux en cours



30 septembre 2011



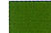
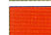


Septembre 2012

Suivi de la végétalisation de piste :


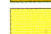
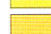

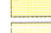

La végétalisation qui s'amorçait sur les zones remaniées en 2010 a été inspectée par de nouveaux travaux pour la mise en place du réseau neige de culture en 2011. On constate que la campagne de végétalisation réalisée dans la foulée a permis la mise en place d'une couverture herbeuse satisfaisante dès la saison d'après permettant un pâturage pour les bovins.



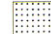
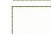
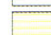

Boisements

-  Pessière sapinière (CB 42.21)
-  Cembraie mélèzin (CB 42.33)
-  Broussailles d'aulnes verts (CB 31.61.1)
-  Bois de sorbiers (CB 41.E)


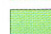
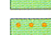


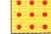


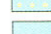


Pelouses

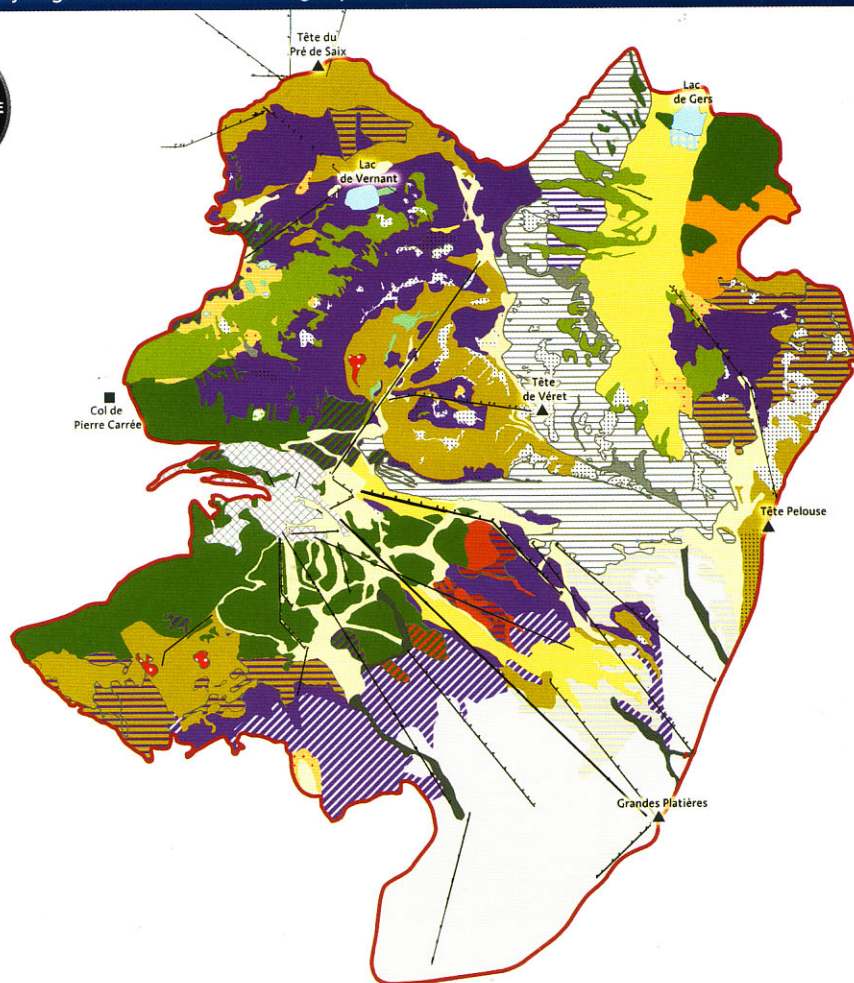
-  Pelouse à Nard raide (CB 36.31)
-  Pelouse à Carex ferrugineux (CB 36.41)
-  Pâturage subalpin (CB 63.50)
-  Pelouse à Laiche courbée (CB 36.34)
-  Pelouse en gradins (CB 36.43)
-  Pelouses subalpines

Habitats rocheux

-  Eboulis rocheux (CB 61)
-  Lapiáz (CB 62.30)
-  Lapiáz et pelouse à Séslerie (CB 62.30 et 36.43)
-  Falaise (CB 62.20)

Autres habitats

-  Landes subalpines (CB 31.41 et 31.42)
-  Bas-marais alcalins (CB 54.20)
-  Tourbières à sphaigne (CB 51.10)
-  Reposeur à Rumex (CB 37.88)
-  Mégaphorbiaie à Adenostyles (CB 37.81)
-  Plantation de conifères (CB 83.31)
-  Communautés amphibiennes (CB 22.30)
-  Mares, lacs (CB 22)
-  Pistes de ski végétalisées (CB 87.20)
-  Zones remaniées non végétalisées (CB 87.30)
-  Urbanisation de Flaine



2 Observatoire de la Flore



- L'objectif est de pouvoir dresser la cartographie des espèces protégées issues des bases de données ASTERS et CBNA mais surtout d'établir des campagnes annuelles de prospection sur le terrain réalisée par des écologues de KARUM. Toutes les stations sont repérées au GPS et un protocole particulier a été défini. L'approche vernale (prospection au printemps) permet de collecter le maximum d'espèces. Plusieurs dizaines d'espèces protégées sont présentes.



Stemmacantha Raponthica

- Un programme spécifique concerne la Stemmacantha Raponthica espèce rare dont la station de Flaine comporte a priori l'un des plus grands effectifs en France .



Campanule Barbue



Primula Auricula




Pin Cembro



LEGENDE








Observatoire de l'environnement de Flaine

 Secteurs de prospection "Flore"

Infrastructures

 Remontées mécaniques

Flore protégée inventoriée sur la période 2009-2012

-  Ancolie des Alpes (*Aquilegia alpina*)
-  Lycopode des Alpes (*Diphasiastrum alpinum*)
-  Droséra à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*)
-  Potamot allongé (*Potamogeton praelongus*)
-  Oreille d'ours (*Primula auricula*)
-  Saule glauque (*Salix glaucosericea*)
-  Rhapontique des Alpes (*Stemmacantha rhapontica*)

Conception : KARUM - n°2008051 / J.-P. FALCY

Fond de carte : IGN (2013)

Source données : KARUM (2012)

Format folio : A3

Date : 06/02/2013



3 Observatoire de la Faune

Un inventaire complet a été réalisé avec l'ONCFS et la FDC 74. Des cartographies ont été établies pour une quinzaine d'espèces avec les zones de reproduction, regroupement et hivernage.

Un suivi particulier concerne 3 espèces bio indicatrices :

- le tétras-lyre
- le chamois
- le lagopède

Ces espèces ont été jugées comme sensibles et indicatrices de l'état biologique d'un territoire. Plus un territoire comporte d'espèces sensibles, plus il est riche écologiquement.

Chaque année des campagnes de comptage ont lieu.

Pour le lagopède, un partenariat avec le GRIFEM va plus loin avec notamment l'équipement en balises radio et des suivis très fins pour une espèce menacée. Un programme européen concerne ces travaux.



Zones de speed riding respectant les zones d'hivernage de la faune sauvage, les zones avalanches...



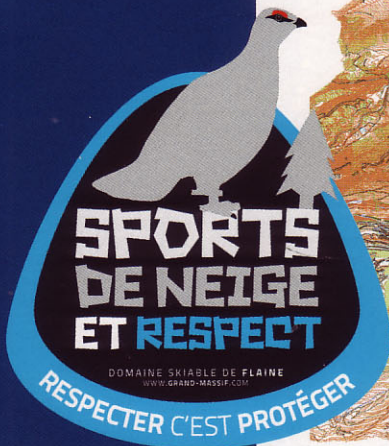
ACCENTEUR ALPIN



RENARD



LIÈVRE VARIABLE



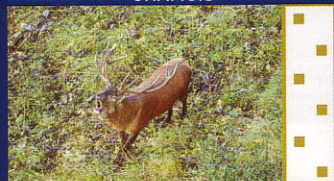
DOMAINE SKIABLE DE FLAINE - Faune sauvage - Zones sensibles pour les ongulés de montagne et la marmotte des alpes



BOUQUETIN



CHAMOIS



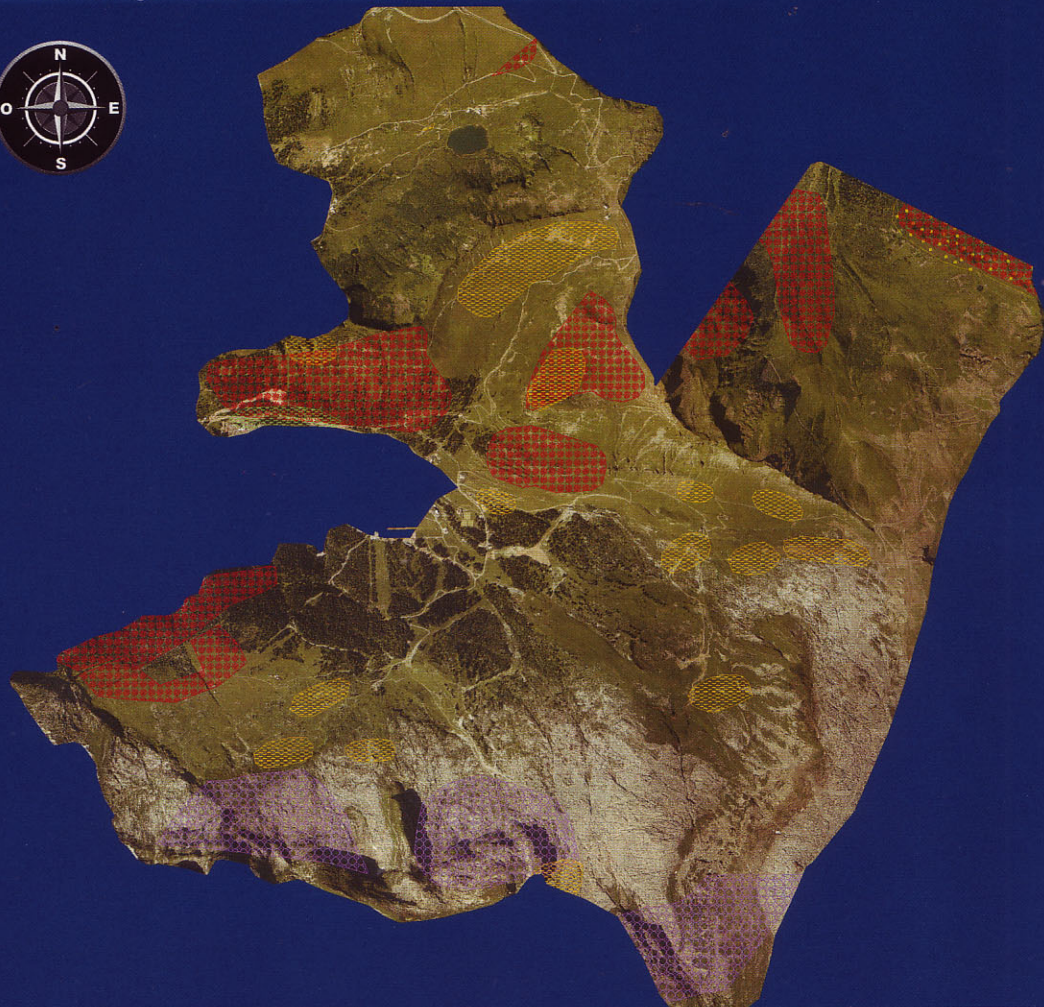
CERF ÉLAPHE



CHEVREUIL EUROPÉEN



MARMOTTE



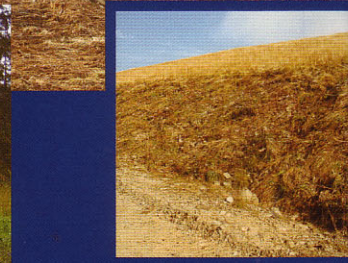
Les déclinaisons pratiques par DSF sont de deux ordres :



1 La prise en compte des richesses naturelles dans la définition des projets : les cartographies permettent d'éviter au mieux les zones sensibles et d'anticiper des mesures compensatoires pour les zones non évitables. Cela a induit des « réflexes d'aménagement » et le suivi des travaux permet de capitaliser sur les expériences ou les échecs passés.

2 La prise en compte de la faune, des cycles de reproduction et de la flore dans l'exploitation du domaine skiable :

- décalage des opérations de fauche des pistes pour tenir compte de la floraison et de la nidification
- décalage d'opérations lourdes de maintenance en cas de présence de juvéniles
- organisation des tirs de déclenchement d'avalanche pour éviter un effarouchement de l'avifaune
- intégration des zones sensibles comme les périmètres de captage sur les écrans GPS des engins de damage...



La présence des structures partenaires au côté des équipes permet des échanges utiles et une collaboration indispensable :

- déclaration des collisions d'oiseaux sur les câbles (OGM)
- hébergement des gardes et scientifiques lors des opérations de comptage dans les locaux DSF
- assistance à la sécurité des gardes par relais radio aux Platières...

Des plans d'actions DSF viennent structurer certaines actions :

les plans d'actions spécifiques à chaque partenariat :

- plans de gestion forestière avec l'ONF : sauvegarde zones humides, plantations, développement des pins cembro
- plan d'action ONCFS : zones de tranquillité, déplacement de marmottes
- plan d'action ASTERS : sensibilisation, respect Réserve Naturelle

les plans d'actions généraux :

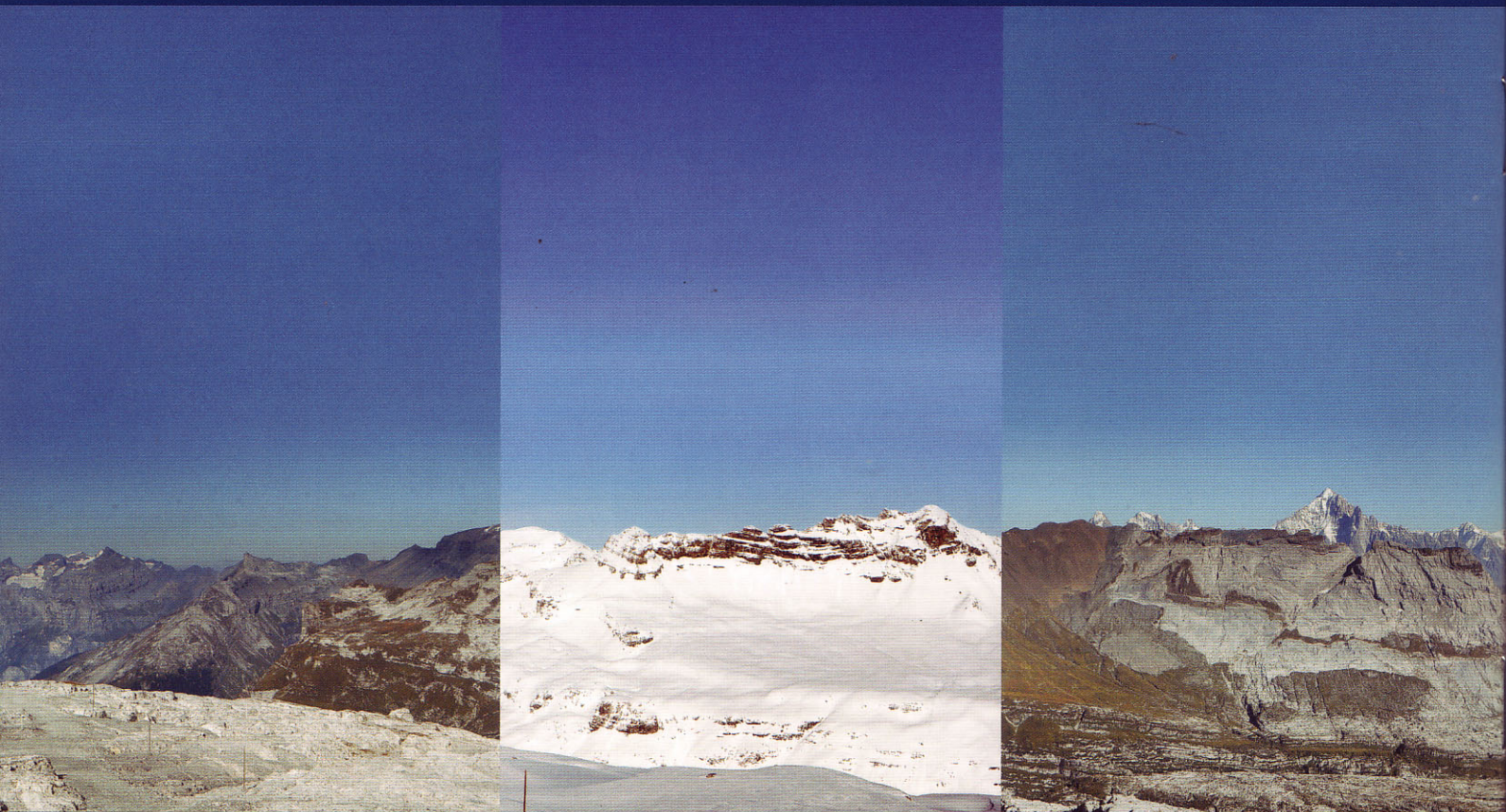
Ils concernent des démarches à moyen et long termes pour DSF afin d'améliorer la qualité de l'environnement sur le périmètre des 1.400 hectares concernés par son activité :

- plan de maintien des zones de pâturage : fauche des refus
- plan de reconquête des zones envahies : broyage des arcosses
- plan d'intégration paysagère : réduction du nombre de pylônes, peinture en gris des pylônes, enfouissement des lignes aériennes et de terre
- plan de nettoyage ...

Ces plans font l'objet d'un suivi spécifique.

A cela s'ajoutent nombre d'actions très diverses et un volet communication qui débute auprès des usagers du domaine (ex : information speed riders).

- Les travaux de l'Observatoire Environnemental donnent lieu à la tenue d'une base de données sous format SIG.
- Un rapport annuel est établi et présenté aux partenaires lors d'une réunion de synthèse .
- Depuis 2012, une présentation aux communes de Magland , d'Araches ainsi qu'à la DREAL est effectuée.
- Plusieurs points d'étape sont effectués avec les structures partenaires, notamment pour l'anticipation des travaux.
- Il est prévu la mise en place de référents environnement chez DSF pour démultiplier la démarche.
- A noter enfin que la démarche de l'Observatoire Environnemental a permis de recenser les zones à statut protégé qui recouvrent tout ou partie du domaine skiable : Réserve Naturelle, zones Natura 2000, site inscrit, site classé, Espaces Boisés Classés, ZNIEFF, ...



CONTACT :

Domaine Skiable de Flaine - Mr Frédéric MARION Directeur Général Adjoint
frederic.marion@compagniedesalpes.fr - 06 87 77 85 97